

# ALETHEIA

## *Lettre d'informations religieuses*

“La vérité vous rendra libres” (Jean, 8, 32)

VII<sup>e</sup> année - n° 95  
Rédacteur : Yves Chiron

1<sup>er</sup> août 2006

Cette lettre d'informations n'entend pas se substituer aux revues de formation doctrinale et intellectuelle existantes ni aux revues d'informations religieuses. Elle paraît quinze fois par an et contient des nouvelles, des analyses, des commentaires qui ne trouveraient pas forcément leur place dans les publications auxquelles je collabore. Ces nouvelles, analyses et commentaires n'entendent proposer aucune doctrine ou position religieuse qui me soit propre. Il s'agit simplement de servir la vérité dans la fidélité à l'enseignement traditionnel de l'Église. Elle est disponible dans sa version imprimée au prix de 15 euros par an (somme couvrant les frais d'impression et d'envoi postal) et elle est disponible gratuitement dans sa version électronique. Pour recevoir cette version électronique, il suffit d'envoyer une adresse e-mail à : [chiron.yves@wanadoo.fr](mailto:chiron.yves@wanadoo.fr). Le site [www.Aletheia.free.fr](http://www.Aletheia.free.fr) contient tous les numéros parus depuis le n° 1 (juillet 2000).

Y. C. 16 rue du Berry 36250 NIHERNE (France)

## **L'ABJURATION DU PASTEUR STEN SANDMARK ET LA CONVERSION DU PASTEUR ROGER SCHUTZ**

par Yves Chiron

Hier 30 juillet, en l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, un pasteur luthérien suédois, Sten Sandmark, et un autre protestant, ont abjuré solennellement « toute erreur, hérésie et secte contraires à la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine ». Le pasteur Sandmark avait fait, en juillet dernier, une « Déclaration publique » pour expliquer les raisons de son « retour à l'Eglise » (texte complet ci-joint).

Cette conversion a attiré l'attention des médias suédois et allemands. La cérémonie solennelle d'abjuration, qui a eu lieu hier, contraste avec la conversion, discrète, qui avait été celle du Pasteur Schutz, fondateur de la Communauté de Taizé. Conversion si discrète qu'elle ne fut apparente que le jour des funérailles de Jean-Paul II lorsque le cardinal Ratzinger, aujourd'hui Benoît XVI, lui donna la communion. Certains se sont indignés, et s'indignent encore, que le futur Benoît XVI ait donné la communion à « un protestant ». C'est qu'ils ignoraient que frère Roger Schutz avait fait, depuis plusieurs années, profession de foi catholique.

### *L'abjuration du pasteur Sandmark*

Le pasteur Sandmark a manifesté l'intention de rejoindre la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Aussi la cérémonie d'abjuration d'hier était-elle présidée par Mgr Tissier de Mallerai, assisté de l'abbé Schmidberger et de l'abbé de Cacqueray, supérieur du District de France de la Fraternité Saint-Pie X.

La cérémonie d'abjuration a eu lieu avant la messe. Après un discours de présentation fait par Mgr Tissier de Mallerai, le Pasteur Sandmark s'est agenouillé devant l'évêque et a prononcé une *Professio fidei* qui était à la fois une abjuration solennelle de ses erreurs de jadis et une profession solennelle de la foi catholique (texte complet ci-joint). Puis son compagnon a fait de même.

Après le chant du *Miserere* (le Psaume 50), Mgr Tissier de Mallerai a absout les deux convertis des peines canoniques qui frappent les hérétiques et les schismatiques. Puis il leur a conféré le sacrement de confirmation, avant qu'ils ne reçoivent la communion au cours de la messe qui a suivi.

Cette cérémonie, solennelle et émouvante, s'est déroulée dans une église bondée. C'est la première fois qu'une cérémonie publique d'abjuration par un pasteur protestant avait lieu dans une église de la FSSPX.

“L'Eglise conciliaire empêche les conversions” a déclaré Mgr Tissier de Mallerai dans son discours d'ouverture de la cérémonie. L'expression, polémique, est exagérée. En revanche, il est vrai que la cérémonie d'abjuration telle qu'elle s'est déroulée hier à Saint-Nicolas-du-Chardonnet n'existe plus dans ce que Mgr Tissier de Mallerai appelle “l'Eglise conciliaire”. En témoignent les conversions des pasteurs Max Thurian et Roger Schutz, les deux fondateurs de la Communauté de Taizé.

### *La conversion du pasteur Roger Schutz*

Ces conversions se sont accomplies dans une telle discrétion qu'elles ont été connues non au moment où elles se sont produites mais à l'occasion d'autres événements. C'est quand l'ordination sacerdotale de Max Thurian a été rendue publique en 1988 (ordination célébrée par l'archevêque de Naples l'année précédente), que sa conversion au catholicisme a été connue. C'est quand Roger Schutz a reçu la communion au cours des obsèques de Jean-Paul II, en avril 2005, que l'on a supputé son appartenance à l'Eglise catholique. La chose fut si surprenante que le cardinal Barbarin, archevêque de Lyon, après les obsèques, a interpellé le cardinal Kasper, Président du Conseil pontifical pour la promotion de l'Unité des chrétiens, sur cette communion *urbi et orbi*. Tout

le monde, ou presque, croyait Frère Roger encore protestant. Le cardinal Kasper a répondu : « Frère Roger est formellement catholique »<sup>1</sup>.

Après avoir interrogé l'évêché d'Autun, le Conseil pontifical pour l'Unité des chrétiens et le Prieur de la Communauté de Taizé, on peut essayer d'établir l'itinéraire de la conversion, discrète, de Roger Schutz.

La communauté semi-monastique que le Pasteur Schutz a fondée, en 1940, à Taizé, communauté vouée au rapprochement entre les chrétiens, n'a compté, au départ, que des protestants. À partir de 1949, Roger Schutz et Max Thurian ont été reçus régulièrement au Vatican, par Mgr Montini d'abord (le futur Paul VI), puis par les papes eux-mêmes à partir de Jean XXIII. Les deux pasteurs de Taizé furent parmi les « observateurs » non-catholiques invités au concile Vatican II, dès la première session (1962). Max Thurian sera aussi, à partir de 1966, parmi les six observateurs non-catholiques au *Consilium* chargé de préparer les réformes liturgiques qui aboutiront, notamment, à la promulgation d'un *Novus Ordo Missæ*.

À partir de 1969, la Communauté de Taizé a accueilli des « frères » catholiques puis, en 1971, un accord fut trouvé pour instituer un « représentant » de la Communauté de Taizé auprès du Saint-Siège. Ce « représentant » avait comme mission « de traiter les questions communes entre Taizé et l'Église catholique en harmonie avec la pensée du Saint-Père ; de permettre une meilleure collaboration dans les activités œcuméniques entre Taizé et l'Église catholique ; et de favoriser l'établissement de liens organiques entre elles »<sup>2</sup>.

Cet accord, rendu public à l'époque (*L'Osservatore romano*, 9-10 août 1971), préparait en fait, semble-t-il, le passage à l'Église catholique des deux fondateurs de Taizé, Roger Schutz et Max Thurian. Ce « passage », cette conversion, se firent en 1972, dans la chapelle de l'évêché d'Autun, diocèse où se trouve Taizé. Il y eut profession de la foi catholique puis communion des mains de Mgr Le Bourgeois.

Aucun acte écrit ne reste, semble-t-il, de cet événement mais Frère Roger a donné le témoignage oral de cette adhésion à la Foi catholique au successeur de Mgr Le Bourgeois, Mgr Séguy.

Par la suite, des pratiques catholiques, comme l'adoration eucharistique et le sacrement de la confession, seront établies dans la Communauté de Taizé. Roger Schutz, devenu catholique, n'a plus, évidemment, célébrer le culte protestant à Taizé ou ailleurs et, puisqu'il n'était pas devenu prêtre, il recevait la communion d'un prêtre catholique. « Pour ce qui est du ministère du Pape, il déclarait et écrivait que l'unité des chrétiens devait se faire autour du pasteur de l'Église du Christ, qu'est l'évêque de Rome »<sup>3</sup>.

Roger Schutz aimait à dire : « J'ai trouvé ma propre identité de chrétien en réconciliant en moi-même la foi de mes origines avec le mystère de la foi catholique, sans rupture de communion avec quiconque » (allocution au pape Jean-Paul II, en 1980, lors de la Rencontre européenne des jeunes à Rome). La formule, reprise encore dans son dernier livre (*Dieu ne peut qu'aimer*), peut-être jugée très insatisfaisante parce qu'elle ne dit rien des rétractations nécessaires à une conversion. Mais Roger Schutz n'était pas un théologien.

Il est vrai que la discrétion de sa conversion n'a pas eu la limpidité et la solennité d'une abjuration. Mais qui oserait douter de sa sincérité ? Le cardinal Ratzinger, en lui donnant la communion en avril 2005, avait agi, bien sûr, en connaissance de cause. Et c'est être mal informé que de l'accuser, aujourd'hui encore, d'« avoir donné la communion à un protestant »<sup>4</sup>.



## Annexes

Déclaration publique du pasteur Sten Sandmark	fac-similé	page 3
(idem)	texte	page 4
Profession de foi de Sten Sandmark	fac-similé	page 5
(idem)	texte	page 6

<sup>1</sup> Témoignage écrit de Mgr Séguy, ancien évêque d'Autun, à l'auteur, le 19 janvier 2006.

<sup>2</sup> Lettre de Mgr Johan Bonny, du Conseil pontifical pour l'Unité des chrétiens, à l'auteur, le 13 mai 2006.

<sup>3</sup> Id.

<sup>4</sup> L'accusation figure dans le procès qu'instruisent, déjà, contre Benoît XVI des sites traditionalistes français et américains et certaines revues traditionalistes.

## *Déclaration publique du pasteur Sten Sandmark*

*fac-similé*

### **Déclaration publique du pasteur Sten Sandmark à l'occasion de son entrée dans l'Eglise Catholique**

*Veritas liberabit vos – La Vérité vous rendra libre (Joan VIII, 32)*

#### **Pourquoi mon retour à l'Eglise de mes pères d'avant 1517 ?**

Il n'y a qu'un seul Dieu, qui s'est révélé lui-même comme le Dieu trine : le Père, le Fils qu'Il a engendré, et le Saint-Esprit qui procède des deux. Le Fils de Dieu a été envoyé dans le monde et s'est fait homme pour nous racheter du péché et de la mort par son sacrifice sur la Croix. Il a fondé l'Eglise, qu'Il a établie sur Pierre (Matth. XVI, 16-19), afin que, après sa Résurrection et son Ascension, elle poursuive Son œuvre de Rédemption dans le temps et dans l'espace par la prédication de l'Evangile, l'offrande du Saint Sacrifice de la Messe, l'administration des sept sacrements et la mission pastorale qu'Il lui a confiée lorsqu'Il a dit : « *Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie.* » (Joan. XX, 21)

De même donc qu'il n'y a qu'un seul Dieu, de même n'y a-t-il qu'un seul Sauveur, Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ainsi il n'existe qu'une seule Eglise qu'Il a fondée, Lui l'Homme-Dieu : l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique ; elle est le Corps mystique du Seigneur Lui-même (I Cor. XII, 27).

Seul Pierre a reçu du Seigneur le mandat de La paître (Joan. XXI, 15-17). C'est lui qui a établi l'Eglise à Rome et y a souffert le martyre, et qui trouve son successeur légitime dans le Souverain Pontife romain.

L'appartenance à cette Eglise est de nécessité de salut : « *Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise. Mais celui qui me méprise, méprise Celui qui m'a envoyé* » (Luc X,16).

Pour son propre malheur, c'est en 1517 que Luther s'est séparé de cette Eglise, tant dans son enseignement que dans son culte ou sa discipline, et qu'il a entraîné des nations entières dans cette funeste séparation. Par la suite, et dans le sillage de cette déchirure, d'innombrables sectes se sont formées qui toutes se réclament du Christ, mais dont aucune ne peut se prévaloir de remonter à Lui par une succession ininterrompue dans l'unité avec le successeur de Pierre, pas même l'Eglise de Suède. L'ordination de femmes comme « *prêtresses* » ainsi que la bénédiction accordée aux unions homosexuelles montrent à l'envie combien cette dernière s'est éloignée de la mission du Christ et de l'enseignement des apôtres.

Après de nombreuses années de lutte et beaucoup de prières, je quitte cette communauté pour revenir à l'Eglise fondée par le Christ, à l'Epouse de l'Agneau immolé, même si cette Eglise est aujourd'hui secouée par une grave crise. C'est à Elle et Elle seule que le Christ a confié sa promesse que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre Elle (Matth. XVI, 18).

Je me recommande à la prière de tous les chrétiens et prie moi-même pour que tous trouvent dans le troupeau du Christ le refuge et finalement le salut éternel. Cette prière débordante d'espérance, je l'adresse de manière toute particulière à Marie, la Mère de Dieu fait homme, modèle de l'Eglise en son Immaculée Conception et sa Virginité.

Sainte Brigitte, vous la femme forte de l'unique Eglise unie à Rome, priez pour votre patrie et la mienne, la Suède !

Oskarshamn, le 16 juillet 2006

Sten Sandmark

## Déclaration publique du pasteur Sten Sandmark à l'occasion de son entrée dans l'Eglise Catholique

*Veritas liberabit vos - La Vérité vous rendra libre (Joan VIII,32)*

Pourquoi mon retour à l'Eglise de mes pères d'avant 1517?

Il n'y a qu'un seul Dieu, qui s'est révélé lui-même comme le Dieu tri ne : le Père, le Fils qu'Il a engendré, et le Saint-Esprit qui procède des deux. Le Fils de Dieu a été envoyé dans le monde et s'est fait homme pour nous racheter du péché et de la mort par son sacrifice sur la Croix. Il a fondé l'Eglise, qu'Il a établie sur Pierre (Matth. XVI, 16-19), afin que, après sa Résurrection et son Ascension, elle poursuive Son œuvre de Rédemption dans le temps et dans l'espace par la prédication de l'Evangile, l'offrande du Saint Sacrifice de la Messe, l'administration des sept sacrements et la mission pastorale qu'Il lui a confiée lorsqu'Il a dit: « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie.» (Joan. XX, 21)

De même donc qu'il n'y a qu'un seul Dieu, de même n'y a-t-il qu'un seul Sauveur, Notre-Seigneur Jésus-Christ; ainsi il n'existe qu'une seule Eglise qu'Il a fondée, Lui l'Homme-Dieu: l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique; elle est le Corps mystique du Seigneur Lui-même (1 Cor. XII, 27).

Seul Pierre a reçu du Seigneur le mandat de La paître (Joan. XXI, 15-17). C'est lui qui a établi l'Eglise à Rome et y a souffert le martyre, et qui trouve son successeur légitime dans le Souverain Pontife romain.

L'appartenance à cette Eglise est de nécessité de salut: « Celui qui vous écoute, m'écoute; celui qui vous méprise, me méprise. Mais celui qui me méprise, méprise Celui qui m'a envoyé» (Luc X,16).

Pour son propre malheur, c'est en 1517 que Luther s'est séparé de cette Eglise, tant dans son enseignement que dans son culte ou sa discipline, et qu'il a entraîné des nations entières dans cette funeste séparation. Par la suite, et dans le sillage de cette déchirure, d'innombrables sectes se sont formées qui toutes se réclament du Christ, mais dont aucune ne peut se prévaloir de remonter à Lui par une succession ininterrompue dans l'unité avec le successeur de Pierre, pas même l'Eglise de Suède. L'ordination de femmes comme « prêtresses» ainsi que la bénédiction accordée aux unions homosexuelles montrent à l'envie combien cette dernière s'est éloignée de la mission du Christ et de l'enseignement des apôtres.

Après de nombreuses années de lutte et beaucoup de prières, je quitte cette communauté pour revenir à l'Eglise fondée par le Christ, à l'Epouse de l'Agneau immolé, même si cette Eglise est aujourd'hui secouée par une grave crise. C'est à Elle et Elle seule que le Christ a confié sa promesse que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre Elle (Matth. XVI, 18).

Je me recommande à la prière de tous les chrétiens et prie moi-même pour que tous trouvent dans le troupeau du Christ le refuge et finalement le salut éternel. Cette prière débordante d'espérance, je l'adresse de manière toute particulière à Marie, la Mère de Dieu fait homme, modèle de l'Eglise en son Immaculée Conception et sa Virginité. Sainte Brigitte, vous la femme forte de l'unique Eglise unie à Rome, priez pour votre patrie et la mienne, la Suède!

Oskarshamn, le 16 juillet 2006

Sten Sandmark

## *Profession de foi de Sten Sandmark*

*fac-similé*

### **PROFESSIO FIDEI**

Moi, N.N... , ayant devant les yeux les Saints Evangiles, que je touche de mes propres mains, je reconnais que personne ne peut être sauvé en dehors de la Foi que professe, croit, prêche et enseigne la sainte Eglise catholique apostolique et romaine ; je regrette vivement d'avoir erré gravement contre cette foi, parce que, né hors de l'Eglise Catholique, j'ai reçu et admis des doctrines contraires à son enseignement.

Maintenant, éclairé par la grâce divine, je fais profession de croire que la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, est la seule véritable Eglise établie par Jésus-Christ sur cette terre, et je me sou mets à elle de tout cœur. Je crois tous les articles qu'elle propose à ma croyance; je réprouve et condamne tout ce qu'elle réprouve et condamne, et je suis prêt à observer tout ce qu'elle me commande. En particulier, je fais profession de croire :

– Un seul Dieu en trois personnes divines, distinctes et égales, à savoir : Le Père, le Fils et le Saint-Esprit ;

la doctrine catholique sur l'Incarnation, la Passion, la Mort et la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; l'union hypostatique des deux natures, divine et humaine ; la maternité divine de Marie, en même temps que sa virginité sans tache et son immaculée conception ;

la présence véritable, réelle et substantielle du corps, joint à l'âme et à la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au Très Saint Sacrement de l'Eucharistie ;

les sept Sacrements institués par Jésus-Christ pour le salut du genre humain, à savoir : le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage ;

le purgatoire, la résurrection des morts, la vie éternelle ;

la primauté, non seulement d'honneur, mais aussi de juridiction, du Pontife Romain, successeur de saint Pierre, prince des Apôtres et Vicaire de Jésus-Christ ;

le culte des saints et de leurs images ;

l'autorité des traditions apostoliques et ecclésiastiques, et des Saintes Ecritures, qui ne doivent être interprétées et entendues que dans le sens qu'a adopté et adopte notre Mère la sainte Eglise Catholique ;

et tout ce qui a été en outre défini et déclaré par les saints canons et les conciles œcuméniques, spécialement par le saint concile de Trente et celui du Vatican.

C'est pourquoi, d'un cœur sincère et d'une foi ferme, je déteste et abjure toute erreur, hérésie et secte contraires à cette sainte Eglise catholique, apostolique et romaine. Que Dieu me soit en aide ainsi que les Saints Evangiles que je touche de mes propres mains !

## PROFESSIO FIDEI

Moi, N.N... , ayant devant les yeux les Saints Evangiles, que je touche de mes propres mains, je reconnais que personne ne peut être sauvé en dehors de la Foi que professe, croit, prêche et enseigne la sainte Eglise catholique apostolique et romaine; je regrette vivement d'avoir erré gravement contre cette foi, parce que, né hors de l'Eglise Catholique, j'ai reçu et admis des doctrines contraires à son enseignement.

Maintenant, éclairé par la grâce divine, je fais profession de croire que la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, est la seule véritable Eglise établie par Jésus-Christ sur cette terre, et je me soumetts à elle de tout cœur. Je crois tous les articles qu'elle propose à ma croyance; je réprouve et condamne tout ce qu'elle réprouve et condamne, et je suis prêt à observer tout ce qu'elle me commande. En particulier, je fais profession de croire:

Un seul Dieu en trois personnes divines, distinctes et égales, à savoir: Le Père, le Fils et le Saint-Esprit ;

la doctrine catholique sur l'Incarnation, la Passion, la Mort et la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ; l'union hypostatique des deux natures, divine et humaine; la maternité divine de Marie, en même temps que sa virginité sans tache et son immaculée conception;

la présence véritable, réelle et substantielle du corps, joint à l'âme et à la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au Très Saint Sacrement de l'Eucharistie;

les sept Sacrements institués par Jésus-Christ pour le salut du genre humain, à savoir: le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage;

le purgatoire, la résurrection des morts, la vie éternelle;

la primauté, non seulement d'honneur, mais aussi de juridiction, du Pontife Romain, successeur de saint Pierre, prince des Apôtres et Vicaire de Jésus-Christ;

le culte des saints et de leurs images;

l'autorité des traditions apostoliques et ecclésiastiques, et des Saintes Ecritures, qui ne doivent être interprétées et entendues que dans le sens qu'a adopté et adopte notre Mère la sainte Eglise Catholique;

et tout ce qui a été en outre défini et déclaré par les saints canons et les conciles œcuméniques, spécialement par le saint concile de Trente et celui du Vatican.

C'est pourquoi, d'un cœur sincère et d'une foi ferme, je déteste et abjure toute erreur, hérésie et secte contraires à cette sainte Eglise catholique, apostolique et romaine. Que Dieu me soit en aide ainsi que les Saints Evangiles que je touche de mes propres mains !